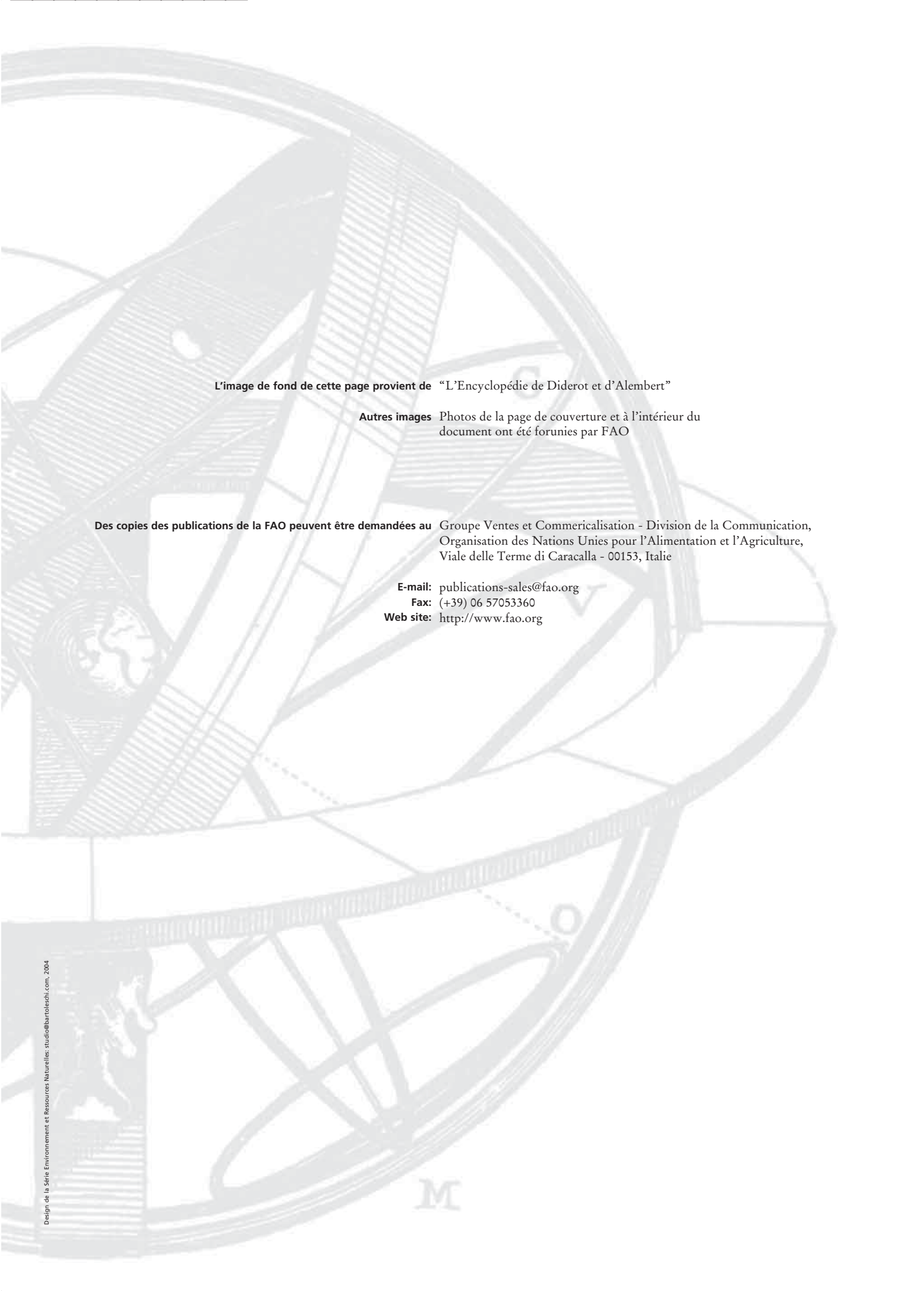


# Les perspectives du financement carbone pour les projets d'agriculture, de foresterie et d'autres affectations des terres dans le cadre des petites exploitations agricoles





L'image de fond de cette page provient de "L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert"

**Autres images** Photos de la page de couverture et à l'intérieur du document ont été fournies par FAO

**Des copies des publications de la FAO peuvent être demandées au** Groupe Ventes et Commercialisation - Division de la Communication,  
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,  
Viale delle Terme di Caracalla - 00153, Italie

**E-mail:** [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org)

**Fax:** (+39) 06 57053360

**Web site:** <http://www.fao.org>

M



# Les perspectives du financement carbone pour les projets d'agriculture, de foresterie et d'autres affectations des terres dans le cadre des petites exploitations agricoles

Christina Seeberg-Elverfeldt

Les appellations employées dans ce livret d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais.

Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse

Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications  
Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation  
FAO  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

ou par email:  
[copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

© FAO 2010



## AVANT PROPOS

Le changement climatique lance un nouveau défi au système alimentaire mondial – un système devant nourrir une population mondiale de 6,8 milliards d’habitants qui augmentera encore pour atteindre près de 9,1 milliards en 2050. La gestion durable des ressources naturelles – fondement de l’agriculture, de la foresterie et de la pêche – est la seule capable relever ce défi. De nombreuses régions du monde font déjà face à une grave détérioration des systèmes de production alimentaire et le nombre de personnes souffrant de faim chronique a désormais dépassé le milliard. Qui plus est, les populations démunies ou en situation d’insécurité alimentaire sont souvent les plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique et les moins capables de s’y adapter. Elles sont généralement plus exposées aux catastrophes naturelles, dépendent énormément des ressources sensibles au climat, et disposent de moyens économiques ou technologiques limités. La capacité des individus à s’adapter aux impacts du changement climatique dépend du développement économique et du soutien institutionnel. Pourtant, les populations locales sont les gestionnaires des terres et doivent adapter la gestion des secteurs de l’agriculture, des forêts et des autres affectations des terres (AFAT) au changement climatique.

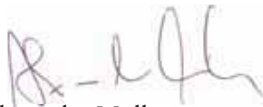
S’il est vrai que les secteurs de l’agriculture, des forêts et des autres affectations des terres souffrent des impacts du changement climatique, il est vrai aussi qu’ils contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. En même temps, ces secteurs ont un potentiel unique pour atténuer le changement climatique, en réduisant ou évitant les émissions, et en accroissant les puits de carbone. Au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) du Protocole de Kyoto, des mécanismes financiers ont donc été conçus pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions et contribuer à l’atténuation du changement climatique. Un marché réglementaire du carbone s’est développé en conséquence, et s’est accru rapidement au cours des dernières années au point de dépasser 100 milliards d’USD. À ce jour, seules les pratiques d’AFAT relatives au boisement et reboisement, au biogaz, à la réduction des émissions de méthane, et à la production d’énergie à partir de biomasse, sont acceptées par les marchés de compensation obligatoire. En revanche, les activités de gestion des terres agricoles ne sont pas incluses; de là, le rôle prometteur joué par le marché volontaire de compensation dans les projets d’agriculture et de foresterie. Toutefois, de nombreux défis sont encore à relever: si quelques projets d’AFAT à petite échelle ont déjà été mis en œuvre, les barrières à l’entrée du marché sont encore trop élevées en raison des coûts d’opération et du manque d’information sur le fonctionnement de ces marchés.

Ce guide vise à orienter les services de vulgarisation et les institutions, travaillant avec les petits exploitants agricoles, dans leur rôle consultatif en matière de développement des marchés du carbone et des mécanismes financiers. Il a pour objectif de renforcer les connaissances sur le financement carbone et de faciliter l’intégration des petits exploitants agricoles dans les activités AFAT d’atténuation. Ces derniers pourront ainsi intervenir dans l’élaboration et la mise en œuvre des projets, en influencer la conception pour

---

bénéficier de leurs effets positifs et renforcer leurs connaissances en matière d'atténuation du changement climatique et de financement carbone.

Il est à espérer que, dans le futur, les petits exploitants agricoles puissent contribuer de plus en plus à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et obtenir une rémunération équitable pour les services environnementaux fournis.



Alexander Müller

Sous-Directeur général

Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement

FAO

---

---

## RÉSUMÉ

Ce manuel vise à orienter les activités des conseillers en vulgarisation et des institutions travaillant avec les petits exploitants agricoles, ainsi que des forestiers intéressés par le financement carbone et les projets carbone. Son but est d'appuyer la mise en place de projets carbone impliquant les petits exploitants agricoles. Ces derniers pourront ainsi intervenir dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet en influençant la conception pour bénéficier de ses effets positifs, et renforcer leurs connaissances en matière de financement carbone. La définition du petit exploitant agricole varie selon les pays et au sein même des pays. Dans la plupart des cas, le petit exploitant agricole est un agriculteur cultivant moins d'un hectare de terre et tirant ses moyens d'existence de différentes sources.

Le manuel est structuré en cinq sections: la première section donne un historique du changement climatique (1); la deuxième section illustre le fonctionnement du marché du carbone (2); la troisième section expose les étapes de l'élaboration d'un projet carbone, ainsi que les délais et la taille du projet à prendre en compte pour la planification (3); la quatrième section donne un aperçu des frais à prendre en compte pendant l'élaboration d'un projet carbone, ainsi que les bénéfices en découlant (4); la dernière section présente les différents fonds et subventions disponibles (5). Le manuel sera régulièrement mis à jour, étant donné que le cadre politique change très rapidement et induit des changements au niveau de la législation, des acteurs, des fonds ou des règlements. De plus, les données, les recherches et les connaissances disponibles pour l'élaboration de projets carbone sont continuellement améliorées afin de faciliter leur développement futur.

# TABLE DES MATIÈRES

iii	Avant propos
iv	Résumé
vii	Sigles et abréviations
<b>1</b>	<b>1. HISTORIQUE DU FINANCEMENT CARBONE ET DES CRÉDITS CARBONE</b>
1	Lien entre changement climatique, émissions de gaz à effet de serre, agriculture et foresterie
4	Financement carbone: marchés du carbone et changement climatique
<b>5</b>	<b>2. MARCHÉS DU CARBONE - TYPES DE MARCHÉS ET FONCTIONNEMENT</b>
6	Mécanisme de développement propre (MDP)
9	Marché de la compensation volontaire
<b>13</b>	<b>3. CONCEPTION ET ÉLABORATION D'UN PROJET CARBONE</b>
<b>17</b>	<b>4. COÛTS ET BÉNÉFICES ASSOCIÉS À L'ÉLABORATION D'UN PROJET CARBONE</b>
<b>19</b>	<b>5. PERSPECTIVES DU FINANCIEMENT CARBONE POUR LES PROJETS D'AFAT</b>
<b>23</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>
<b>25</b>	<b>ANNEXES</b>
25	Annexe 1: Pratiques de gestion des terres agricoles pouvant atténuer les GES
27	Annexe 2: Standards
29	Annexe 3: Deux études de cas de projets carbone



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFAT	Agriculture, Foresterie et Autres Affectations des Terres
AGRA	Alliance pour une Révolution verte en Afrique
B/R	Boisement/Reboisement
BioCF	Fonds BioCarbone de la Banque Mondiale
CCX	Chicago Climate Exchange
CE-MDP	Comité Exécutif du Mécanisme de Développement Propre
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDCF	Fonds Carbone pour l'aide au Développement de Proximité de la Banque Mondiale
CH <sub>4</sub>	Méthane
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
DOE	Entité Opérationnelle Désignée
EE	Efficacité Énergétique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GES	Gaz à Efficacité de Serre
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
ICRAF	Centre Mondial d'Agroforesterie
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MOC	Mise en Œuvre Conjointe
N <sub>2</sub> O	Protoxyde d'azote
OBC	Organisation Basée sur la Communauté
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCF	Partenariat de Collaboration sur les Forêts
PDD	Document de Conception de Projet
PIN	Note de Conception de Projet
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRP	Potentiel de Réchauffement Planétaire
REDD	Réduction des Emissions résultant du Déboisement et de la Dégradation des Forêts
REED	Programme PNUE pour la Promotion des Entreprises Énergétiques en Milieu Rural
SCEQE	Système Communautaire d'Échange des Quotas d'Émission
SGP/FEM	Programme de Petites Subventions du Fonds pour l'Environnement Mondial
TNC	The Nature Conservancy
URCE	Unité de Réduction Certifiée des Émissions
URVE	Unité de Réduction Vérifiée des Émissions
VCS	Standard Volontaire sur le Carbone (de l'anglais Voluntary Carbon Standard)